

***DELEGATION DE Mme Arielle PIAZZA***

**D -20100345**

**Animation estivale de la plage du lac. Année 2010.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la 20<sup>ème</sup> édition de la « plage du lac » organisée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2010 à Bordeaux Lac, nous souhaitons mettre en place des animations sportives gratuites et ouverte à tous les publics fréquentant le site.

Plusieurs associations nous ont proposé des activités permettant d'offrir aux Bordelaises et aux Bordelais, de plus en plus nombreux sur le site de la « plage du lac », un véritable moment de loisirs et de convivialité.

En effet, en juillet et août 2009, 20 000 personnes ont fréquenté la « Plage du Lac ». Au vu de ce succès, il nous est apparu important de proposer des activités afin de pouvoir assurer une régulation sur le site.

La mise en œuvre de ces activités représente un coût pour les associations et nous proposons de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

<b>Associations</b>	<b>Périodes</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions</b>
Emulation Nautique	Du 1 <sup>er</sup> au 30 juillet de 14 h à 18 h les mercredi, jeudi et vendredi	Canoë-Kayak Aviron	2 150 €
Impacts Aquitaine	Du 3 au 6 juillet et du 23 au 28 août de 16 h à 20 h  Le 26 août de 19 h à 21 h	Muay Thaï Boxe Française  Boxe et Prancrase	2 000 €
Centre de Voile	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août de 14 h à 18 h du lundi au vendredi	Voile	6 000 €
Bordeaux Maritime et Sauvetage et Secourisme	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août les samedi et dimanche	Sauvetage et secourisme	1 300 €
Drop de béton	Les 5 et 12 août	Rugby	1 300 €

*Séance du lundi 28 juin 2010*

Des conventions d'objectifs ont été signées avec les associations Emulation Nautique et Impacts Aquitaine en février 2010. Par conséquent, nous devons les modifier par avenants ci-joints afin d'intégrer l'aide financière accordée pour les animations « Plage du lac ».

Cette somme est à prélever sur la ligne "petits évènements à affecter" - Fonction 40 - Compte 657.4 - Enveloppe 018534 - CEX EVESPO.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à

- signer les avenants aux conventions passées avec les associations Emulation Nautique et Impact Aquitaine
- verser les subventions aux associations concernées

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION EMULATION  
NAUTIQUE – ANNEE 2010

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Emulation Nautique le 3 février 2010 pour un montant de 73 500 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Pierre TRICHET, Président de l'Association Emulation Nautique,

**ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES**

L'Emulation Nautique met en œuvre des animations sportives à la « Plage du Lac » du 1<sup>er</sup> au 30 juillet 2010. Une aide financière d'un montant de 2 150 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'Emulation Nautique est portée à 75 650 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux P/Le Maire	Pour l'association Emulation Nautique
Arielle PIAZZA Adjointe au Maire	Pierre TRICHET Président

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION IMPACTS  
AQUITAINE – ANNEE 2010

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Impacts Aquitaine le 1<sup>er</sup> février 2010 pour un montant de 16 500 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Hugo ALAMOS, Président de l'Association Impacts Aquitaine,

**ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES**

L'association Impacts Aquitaine met en œuvre des animations sportives à la « Plage du Lac » du 3 au 6 juillet et du 23 au 28 août 2010. Une aide financière d'un montant de 2 000 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Impacts Aquitaine est portée à 18 500 €.

*Séance du lundi 28 juin 2010*

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux P/Le Maire	Pour l'association Impacts Aquitaine
Arielle PIAZZA Adjointe au Maire	Hugo ALAMOS Président

**MME PIAZZA.** -

C'est le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'animation de la plage du Lac. On connaît cette animation. Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 20.000 personnes l'année dernière.

On aimerait que ça soit un peu plus festif pour cet anniversaire remarquable, donc une mise en œuvre un peu exceptionnelle. On a sollicité les associations de proximité.

Cela a un petit coût qu'on vous demande d'autoriser par un paiement exceptionnel pour l'Emulation Nautique et les Impacts Aquitaine, ainsi que pour le Centre de Voile, Bordeaux Maritime Sauvetage et Secourisme qui font un travail très fort auprès des jeunes, et Drop de Béton.

**M. le MAIRE.** -

M. SOLARI

**M. SOLARI.** -

Monsieur le Maire, chers collègues, je félicite les services des sports et Mme PIAZZA pour cette animation sur la plage du Lac. Je suis très satisfait qu'elle soit équipée cette année pour pouvoir recevoir les personnes handicapées.

Comme le Conseil Général persiste à ne pas vouloir emmener les personnes handicapées à la plage, au moins elles pourront aller à Bordeaux se baigner sur une plage accessible avec un tir à l'eau, un plan incliné, des toilettes adaptées, ainsi qu'une salle de déshabillage. Merci.

**M. le MAIRE.** -

Merci.

M.RESPAUD

**M. RESPAUD.** -

Ecoutez, je n'avais pas prévu d'intervenir sur ce sujet, mais je voudrais quand même clarifier quelque chose avec M. SOLARI. Je sais bien qu'il est handicapé, qu'il défend une cause qui est juste et qu'il l'a défendue l'an dernier. Le Conseil Général en a tenu compte. Cette fois nous aurons un déplacement sur la plage du Moutchic.

Par contre, M. SOLARI, c'est vrai que cette année nous n'irons pas sur la plage de Carcans ou dans un camping à Maubuisson. Si c'est ça que vous vouliez entendre dire, vous l'entendez dire.

Donc on va à la plage du Moutchic avec un bus adapté pour les handicapés. C'est une première cette année. J'espère qu'on pourra faire mieux les années suivantes.

Concernant l'animation estivale qui nous est proposée, qui a déjà 20 ans mais qui est déjà très bien, je trouve qu'une animation supplémentaire est une excellente chose, bien complémentaire avec l'opération Bus-Plage. Je tenais à le dire.

**M. le MAIRE.** -

M. SOLARI

**M. SOLARI.** -

Ça n'a rien à voir avec le camping de Maubuisson comme le dit M. RESPAUD. Il s'agit de Carcans-Maubuisson, Bombannes et d'Hourtin plage qui sont deux sites labellisés « Handiplage » qui sont équipés pour pouvoir justement recevoir les personnes handicapées qui aimeraient bien pouvoir y aller. Ce sont des lacs équipés pour ça. C'est tout.

**M. le MAIRE.** -

Je ne ferai pas de commentaires sur les attaques personnelles qui deviennent la tasse de thé de certains.

Sur l'animation estivale de la plage du Lac je pense qu'il y a l'unanimité ? Merci

***ADOpte A L'UNANIMITE***

**D -20100346**

**Associations Sportives Bordelaises. Aide en faveur du développement du sport. Année 2010. Avenant. Adoption.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-20100026 du 25 janvier dernier, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs avec les associations sportives percevant une subvention supérieure à 10 000 €.

En application de la nouvelle politique sportive adoptée par le Conseil Municipal en mai 2009, nous avons demandé, pour la première fois, aux associations sportives d'établir leurs demandes de subventions sur la base de projets sportifs.

Nous avons mis en place les critères d'évaluation suivants : caractéristiques globales des sections (affiliation à une Fédération, nombre d'encadrants, d'équipes, de bénévoles...); caractéristiques de la population licenciée croisées avec les niveaux de compétitions et/ou les types de pratique ; la qualité du dossier déposé ; l'étude du budget prévisionnel.

Un premier calcul a été réalisé sur la base de ces critères qui a conduit à octroyer une somme de 600 000 € à l'association Stade Bordelais, en diminution de 27 % de l'aide qui était octroyée l'année précédente.

Après examen de sa situation, le Stade Bordelais a souhaité que la ville réétudie son dossier pour satisfaire aux engagements financiers que l'association doit honorer.

Désireuse de ne pas mettre en péril cette association, un accord a été négocié entre la ville et le Stade Bordelais qui, sans remettre en cause la pertinence des critères d'évaluation, a abouti à accompagner les efforts que l'association doit faire :

- attribuer 100 000 € supplémentaire pour 2010 à prélever sur la fonction 40 - Compte 657.4 et la fonction 421 - Compte 657.4,
- en 2011, étudier le dossier pour une subvention avoisinant 650 000 €,
- pour aboutir en 2012, au montant initialement prévu, soit 600 000 €.

La répartition, initialement prévue, des 600 000 € par thème et section reste la même et le Stade Bordelais devra définir les clés de répartition des 100 000 € supplémentaires selon les besoins exprimés.

Par conséquent, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter les termes de l'avenant ci-joint, autoriser Monsieur le Maire à le signer,
- autoriser Monsieur le Maire à payer la subvention complémentaire.



AVENANT A LA CONVENTION DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DU  
SPORT – ASSOCIATION STADE BORDELAIS – ANNEE 2010

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Stade Bordelais le 11 février 2010 pour un montant de 600 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Pierre RENAUDIE, Président de l'Association Stade Bordelais,

**ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES**

La baisse de la subvention 2010, par rapport à 2009, ne permet pas au Stade Bordelais de boucler son budget de l'année en cours. Il convient donc d'en limiter l'impact en augmentant l'aide financière de 100 000 €.

Par conséquent, la subvention globale, pour l'année 2010, du Stade Bordelais est portée à 700 000 €.

Le Stade Bordelais s'engage à réduire ses dépenses afin de parvenir en 2012 au montant de subvention initialement prévue en 2010 à savoir 600 000 €. La subvention octroyée en 2011 sera déterminée en fonction des projets présentés par l'association et se situera aux alentours de 650 000 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux P/Le Maire	Pour l'association Stade Bordelais
Arielle PIAZZA Adjointe au Maire	Pierre RENAUDIE Président

**MME PIAZZA.** -

## *Séance du lundi 28 juin 2010*

Associations sportives bordelaises. Les subventions à nos clubs décidées et votées en janvier dernier ont donc été octroyées sur la base des critères décrits dans la politique sportive.

J'en profite pour annoncer que ces aides affectées au regard des projets ont été plutôt très bien perçues, autant pour les clubs subventionnés au-delà de 10.000 euros que ceux en dessous.

J'en profite aussi pour remercier nos présidents d'avoir été aussi réactifs et compréhensifs.

Aujourd'hui nos clubs terminent leur saison sportive. Le Service des Sports depuis le 2 juin rencontre tous les clubs les uns après les autres en allant les visiter sur leurs lieux propres. On en a visité 15. Il en reste encore quelques-uns. C'est un travail d'accompagnement de proximité pour finir l'année ensemble et déjà parler de la rentrée prochaine.

Le sujet sur le club du Stade Bordelais se pose dans la mesure où ce calcul a été réalisé sur la base des critères, ce qui a conduit à verser une somme de 600.000 euros au Stade Bordelais, soit une baisse de 27% par rapport à l'aide de l'année précédente.

Après examen de la situation le Stade Bordelais a souhaité que la Ville réétudie son dossier pour satisfaire aux engagements financiers que l'association doit honorer.

L'analyse de leur situation nous fait percevoir qu'une baisse aussi importante est difficile à subir aussi rapidement. Si l'analyse purement technique justifie pleinement la sérieuse baisse du montant de la subvention, on peut comprendre que celle-ci apparaissant de manière brutale peut mettre en difficulté les dirigeants dans la mise en place d'une conduite de changement.

Aussi nous vous proposons une aide complémentaire pour ce club du Stade Bordelais pour adoucir cette décision, soit : 100.000 euros supplémentaires pour 2010.

En 2011 une étude du dossier pourra envisager une aide à hauteur de 650.000 euros, afin d'aboutir en 2012 au montant initialement prévu.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser les termes de cet avenant, et autoriser Monsieur le Maire à payer cette subvention complémentaire.

### **M. le MAIRE.** -

Voilà. Il ne faut pas avoir une approche trop technocratique des dossiers et fixer des barèmes qu'on applique brutalement. Quand on diminue les subventions de façon aussi substantielle ça remet en cause évidemment des actions déjà engagées. Donc je me réjouis qu'on ait pu trouver une approche un peu plus progressive.

M. PAPADATO

### **M. PAPADATO.** -

Monsieur le Maire, ce n'est pas être technocrate, mais honnêtement à la lecture de cette délibération on peut se poser quelques questions tant sur le fond que sur la forme.

Sur la forme on peut déjà se poser des questions, Mme PIAZZA.

Il y a quand même eu une estimation qui a été réalisée sur des critères d'évaluation. 27% du budget du Stade Bordelais c'est relativement conséquent. Alors soit les critères sont mauvais, soit effectivement le Stade Bordelais vivait largement au-dessus de ses moyens, ou en tout cas en faisait profiter largement ses adhérents. Donc c'est vrai qu'il y a quand même quelques interrogations.

La deuxième interrogation c'est de savoir pourquoi cette baisse n'a pas été proposée justement de manière plus douce ? L'année dernière on est passé directement à 100.000 euros de moins,

## *Séance du lundi 28 juin 2010*

donc je comprends que le président du Stade Bordelais, quand il a appris la nouvelle, a dû tousser fortement.

Sur le fond, Mme PIAZZA, notre groupe vous a toujours défendue dans la mesure où depuis longtemps lors du précédent mandat nous avons nous aussi quelques interrogations sur la manière dont les subventions étaient distribuées à certains clubs bordelais. On nous parlait d'héritage. Visiblement vous avez enfin voulu bousculer l'héritage. Soit. C'est une bonne nouvelle, mais on a quand même quelques interrogations concernant même le Stade Bordelais.

J'ai repris le dossier en étudiant les subventions de 2009 et de 2010. Je ne sais pas comment les services et les associations distribuent les subventions, mais rien que pour le sport pour tous, en 2009, le Stade Bordelais avait une subvention de 115.000 euros, et en 2010, 307.000 euros. Alors soit ils ont fait un bond d'adhérents, soit les critères de départ étaient relativement mauvais. Ça c'est ma première interrogation.

Même chose pour le haut niveau. En 2009 ils recevaient 480.000 euros. En 2010 on est passé à 137.000 euros. Peut-être que le passage avec l'Union Bordeaux-Bègles était compris dedans, mais tout ça reste des chiffres et j'ai eu quelque mal à comprendre la logique.

Je ne veux pas critiquer le Stade Bordelais, d'autant que lorsqu'on prend les chiffres du nombre de licenciés, puisque que c'est un des critères que vous prenez, Mme PIAZZA, vous et vos services, on s'aperçoit que de toutes les associations qui relèvent du haut niveau amateur, le Stade Bordelais est l'association qui a le plus d'adhérents. Donc on se dit que 100.000 euros en moins pour le club qui a le plus grand nombre d'adhérents ça fait relativement mal, surtout lorsqu'on voit les Girondins de Handball.

Par rapport au ratio du nombre d'adhérents, j'avoue que parfois j'ai un peu de mal à comprendre comment tout cela évolue.

Il y a sûrement une logique dans tout cela. Je suis prêt à rencontrer vos services pour qu'ils m'expliquent, même si on a souvent l'occasion de se voir en commission, car par rapport au Stade Bordelais j'ai quelques interrogations, surtout quand on voit la manière dont les subventions sont distribuées et le passage qui peut se faire du haut niveau au sport pour tous.

Donc par rapport à cette subvention nous nous interrogeons.

**M. le MAIRE.** -

Pas d'autres demandes de parole ?

Mme PIAZZA.

**MME PIAZZA.** -

Je vous invite à venir effectivement en discuter avec l'équipe du service des sports.

Deux remarques. Sur le haut niveau c'est vrai que notre critère porte sur les résultats sportifs à un échelon plutôt national ou régional « plus plus », et que le football ainsi que l'athlétisme ont marqué un temps de rétrogradation qui a conditionné cette baisse de financement.

En ce qui concerne la masse on a des critères bien évalués que vous avez tous votés. Dans la famille sportive, par rapport aux autres clubs que nous aidons, nous reconsidérons une moyenne pour arriver à une juste équité par rapport à la discipline pratiquée.

Donc ce n'est pas seulement au regard des adhérents, des pratiquants, mais c'est au regard aussi, dans la famille sportive, de tous les clubs qui développent cette discipline-là.

M. PAPADATO quand vous voulez je peux discuter de cela.

**M. le MAIRE.** -

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe Vert. Merci.

Vous n'êtes pas très sportifs le groupe Vert. Vous êtes allergiques au sport. Il va falloir vous recycler et faire un peu de sport.

Bon. allez... (Rires)

***ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS***  
*ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS*

D -20100347

## **Equipements de sports et de loisirs. Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2009. Information du conseil municipal.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a confié par contrat de régie intéressée du 3 décembre 2007 l'exploitation de plusieurs équipements de sports et de loisirs à la SNC Axel Véga, Société Bordelaise de Sports et de Loisirs. Il s'agit du vélodrome de Bordeaux Lac, de la patinoire, des tennis, du bowling de Mériadeck, et de la patinoire provisoire d'hiver. Ce contrat d'une durée de 5 ans a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et expire le 31 décembre 2012.

Conformément à l'article L1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

### **I – L'évolution de la fréquentation**

#### **1) Un environnement en mutation**

La crise économique débutée en 2008 a, outre ses effets sur la consommation de produits de loisirs, induit des changements d'habitude des usagers.

Dans la pratique, cela s'est traduit par des délais de réaction de plus en plus courts pour s'adapter à la demande : décision d'une entreprise d'organiser un séminaire à peine un mois avant le début dudit séminaire (contre trois mois auparavant), fréquentations très oscillantes tout au long de l'année avec des variations difficiles à expliquer en dehors des conditions météorologiques.

Concernant les activités sportives, la fin de l'année a vu une très forte augmentation de fréquentation de la patinoire (plus de 10 % pour le quatrième trimestre entre 2008 et 2009). La fréquentation du bowling continue à chuter, malgré une fin d'année meilleure. Ce phénomène est national.

Concernant les spectacles, un certain nombre de manifestations n'ont pas rempli les salles (827 personnes pour les étoiles de la glace, 625 pour le ballet Mozawsze), ce phénomène aboutissant à des annulations de spectacles pour des seconds passages, après avoir joué à guichet fermé (Benabar, Tryo).

Les tournées de fin d'année ont été exceptionnelles avec des spectacles sur plusieurs jours.

La tempête du 24 janvier 2009 a causé des dommages à la patinoire et au stadium. Les sites ont été fermés au public pour l'accès aux activités de sports et de loisir et des manifestations ont été annulées. Les travaux au stadium ont été réalisés rapidement et le bardage endommagé qui rendait les abords du bâtiment dangereux a été réparé dans le mois.

## **2) Les actions d'adaptations menées par Axel Vega**

Face à cette situation, le régisseur a engagé diverses actions :

- Au bowling, une carte de fidélité attribuant une partie gratuite pour 10 achetées a été mise en place à la rentrée de septembre pour fidéliser les usagers,
- Les tarifs proposés à la Ville et votés pour la saison 2009 / 2010 ont été modifiés et adaptés pour répondre aux attentes des usagers. La mise en place à la patinoire d'un tarif pour les moins de 26 ans a porté ses fruits : les recettes d'entrée ont été compensées par la baisse des tarifs individuels,
- Multiplication des offres proposées aux scolaires : step à la patinoire, tir à l'arc au stadium,
- Opérations en direction des habitants du quartier : petit déjeuner « sur glace » avec les commerçants du quartier, destockage de la bibliothèque Mériadeck à la patinoire,
- Partenariats avec des associations : soirée tremplin avec la rock school Barbey, soirée roller avec l'association AIR à la patinoire.

## **3) La fréquentation des équipements maintenus**

Globalement, par rapport à 2008, la fréquentation sportive des sites est à la baisse :

- 4% pour la patinoire
- 25 % pour le bowling
- + 11% pour le stadium
- 9 % au tennis

La hausse de fréquentation au stadium est principalement imputable aux scolaires, attirés par les nouvelles activités (tir à l'arc, opération vacances sportives).

## **II – L'entretien des bâtiments**

Des améliorations sont régulièrement apportées pour répondre aux attentes des usagers. En 2009 :

- Les installations d'athlétisme ont été changées en début d'année,
- Une nouvelle surfaceuse (machine permettant de refaire la glace de la patinoire) a été achetée,
- Au bowling, les nouveaux écrans d'affichage des scores, acquis fin 2008, ont été installés en juin,
- Les installations de la patinoire d'hiver de la place Pey berland ont été modifiées pour améliorer l'accueil des usagers.

## **III - Les comptes de la régie intéressée**

### Les recettes

Le chiffre d'affaires des manifestations, réalisé en très grande partie par les concerts de la patinoire, représente la moitié du chiffre d'affaires total. Le budget de ce poste était volontariste par rapport à 2008 et le résultat est supérieur aux prévisions, grâce aux importants spectacles de fin d'année.

## *Séance du lundi 28 juin 2010*

Au niveau sportif, la diminution des tarifs de la patinoire a fonctionné, la fréquentation repartant à la hausse. Le bowling a souffert de la crise économique plus que tout autre activité. Les recettes chutent de 20 % par rapport à 2008. Cette baisse s'explique à la fois par un contexte général peu favorable, l'ensemble des bowlings français constatant la même baisse. La vétusté des installations du bowling Mériadeck constitue un frein supplémentaire au développement. Les pannes des machines entraînent un manque à gagner évalué à 27 000 €. Le tennis reste l'équipement le plus utilisé. L'union Saint Bruno utilise tous les soirs deux terrains et il n'y a quasiment plus de pratique 'open' de tennis. Les huit courts de badminton fonctionnent à plein et cette pratique continue à se développer.

Au total, les recettes, hors produits exceptionnels fiscaux, dépassent de 121 K€ le budget et de 141 K€ les recettes 2008.

### Les dépenses

Les fluides, qui représentent 9 % des charges, ont été impactés par l'augmentation du prix de l'électricité. Ce poste est en hausse de 3.6 %.

La sous traitance liée aux manifestations progresse fortement avec la location de tribune et le système d'accroche exceptionnel pour le concert de Johnny Hallyday. Ces charges sont compensées par l'augmentation du loyer.

La masse salariale a été affectée par la hausse générale des salaires de 2.4 %. Une couverture des frais de soins de santé a été instituée (environ 1 % des salaires). Enfin, une rupture conventionnelle a été signée avec la comptable, entraînant une surcharge de 40 K€. Le poste « personnels fixes » est toutefois en recul par rapport au budget, deux personnes sont en arrêt maladie longue durée et leurs salaires ont été pris en charge partiellement par la CPAM.

La TVA de la régie avait été contrôlée par le fisc en 2007 – 2008 et les comptes ont été grevés d'une TVA sur prestation de services à soi-même sur les mises à disposition à titre gratuit pour les clubs de la patinoire et du stadium. En 2009, ce poste a représenté 30 041 €. Une réclamation datant de 2000 et portant sur une modification des règles de récupération de la TVA a abouti, entraînant un reversement de TVA à hauteur de 235 485 €.

### Le résultat

Avant calcul de l'intéressement du régisseur, le déficit comptable s'élève à 1 071 836 €.

Après retraitement des éléments fiscaux, le résultat est de - 1 239 213 euros, à comparer au montant prévisionnel de - 1 175 571 €, donc sans amélioration.

L'intéressement du régisseur, calculé selon la règle du contrat en vigueur depuis le 1er janvier 2008 s'élève à 27 000 €.

Les annexes au rapport de gestion sont disponibles auprès du Secrétariat du Conseil Municipal.

Pour votre complète information, sont annexés à la présente synthèse, le rapport annuel 2008 et le budget 2008 avant intéressement du régisseur.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

# RAPPORT D'ACTIVITE AXEL VEGA 2009





## SOMMAIRE

<b>I. <u>Notre métier, accueillir les usagers dans les meilleures conditions de sécurité et dans des bâtiments entretenus</u></b>	Page 4
<b>A. <i>L'accueil des usagers</i></b>	Page 4
1. Les équipements gérés par AXEL VEGA accueillent différents usagers	
2. le fonctionnement des sites page 6	
3. les statistiques de fréquentation	
4. La satisfaction des usagers	
<b>B. <i>La sécurité</i></b>	Page 15
1. <u>Le contrôle technique des bâtiments et installations</u>	
2. La commission de sécurité	
3. la sécurité incendie	
4. Le secours aux personnes	
5. La sûreté	Page 17
<b>C. <i>L'entretien des bâtiments</i></b>	
1. le nettoyage des équipements	
2. l'entretien courant	
3. la veille concernant l'évolution des normes en vigueur	
4. l'amélioration des installations	
<b>II. <u>Notre devoir de délégataire, nous adapter aux mutations de l'environnement et être un acteur de la vie de la cité</u></b>	Page 19
<b>A. <i>Nos moyens humains, un personnel compétent et formé</i></b>	Page 19
1. Les effectifs	
2. L'organigramme	
3. Les formations en 2009	
<b>B. <i>L'adaptation aux contraintes</i></b>	Page 20
1. la crise économique et le changement d'habitudes de consommation des usagers	
2. la tempête du 24 janvier 2009	
3. la grippe A	
<b>C. <i>L'animation et le développement des sites</i></b>	Page 22
1. la multiplication de l'offre proposée aux scolaires	
2. Au cœur de la vie du quartier	
3. Challenge pour les usagers	
4. les partenariats avec des associations pour faire émerger de nouvelles attractions	
5. Les partenariats avec les grandes enseignes	
6. Les nouvelles animations	
7. Une communication d'information et de proximité	

III. <u>Les résultats</u>	Page 30
A <i>Les recettes</i>	Page 30
1. Les recettes liées aux manifestations	
2. Les recettes liées à l'activité sportive	
3. Les autres produits	
B- <i>Les dépenses</i>	Page 32
1. Les achats	
2. Les charges externes	
3. Les impôts et taxes	
4. Les frais de personnel	
5. La fiscalité	
C <i>Le résultat</i>	Page 33
D <i>Les investissements mobiliers</i>	Page 34

SECOND LIVRET : ANNEXES

1. La fréquentation des équipements	Page 37
a. Les tableaux	
b. Extrait de la revue de la FNBF	
2. les manifestations	Page 44
a. les spectacles à la patinoire	
b. les matchs de hockey	
c. les manifestations au stadium	
3. la communication	Page 49
a. les actions de communication	
b. flyer unique	
c. mailing	
4. les enquêtes	Page 54
a. la fréquentation du site internet	
b. les enquêtes de satisfaction	
5. l'organigramme d'Axel Véga	Page 144
6. les investissements mobiliers	Page 146
7. les tableaux financiers	Page 148
a. en comparaison du budget	
b. en comparaison de l'année 2008	
c. calcul de l'intéressement du régisseur	

## I. Notre métier, accueillir les usagers dans les meilleurs conditions de sécurité et dans des bâtiments entretenus

### A. L'accueil des usagers

#### 1. Les équipements gérés par AXEL VEGA accueillent différents usagers

##### a) Les scolaires

Ils représentent 18% des personnes venant pratiquer une activité physique dans les sites. Il s'agit aussi bien des primaires que des secondaires (collèges ou lycées).

Des créneaux horaires leur sont réservés dans la journée.

Au stadium et à la patinoire un moniteur titulaire d'un brevet d'état de la discipline accompagne les enseignants.

Des réunions sont organisées en début et en fin de saison afin d'être au plus proche des attentes des enseignants et de l'Education Nationale.

Au début de l'année scolaire, une mini formation est proposée aux enseignants (pour les primaires, elle est organisée par l'inspection académique à la patinoire).

Nos moniteurs se sont également attachés à élaborer un document proposant un programme par période avec des évaluations en fin de cycle.

##### b) Le sport organisé par les clubs

Le BORDEAUX SPORTS DE GLACE et le BORDEAUX GIRONDE HOCKEY SUR GLACE à la patinoire, L'UNION SAINT BRUNO section TENNIS au tennis-badminton et les clubs de cyclisme et d'athlétisme d'Aquitaine au stadium disposent de créneaux horaires pour les entraînements et les compétitions.

Depuis la création de la patinoire Mériadeck, les périodes d'enchaînement des spectacles interdisent l'accès à la glace pour les clubs de glace. Ils doivent alors trouver des solutions de remplacement, soit un entraînement hors glace, soit la location d'heures de glace dans une autre patinoire. Ainsi deux matchs de l'équipe de première division de hockey sur glace ont dû se dérouler à l'extérieur car le club n'avait pas pu en modifier les dates.

Cette année les équipes de hockey ont pu utiliser les mini-courts de tennis pour des échauffements au sol ; les équipes de patinage synchronisé préfèrent occuper le salon d'honneur du stadium.

Voici en bref, quelques résultats notables des clubs pour l'année 2009 :

- le BSG :

En danse sur glace, Jean-Denis Sanchis et Philippine Nougaro ont remporté le Tournoi de France organisé à la patinoire Mériadeck les 14 et 15 février 2009.

En patinage synchronisé, les Atlantides de Bordeaux ont représenté la France aux Championnats du Monde à Zagreb, les 3 et 4 avril.

L'équipe de patinage synchronisé senior a été à nouveau sacrée championne de France Elite à Marseille le 5 décembre.

Le 29 novembre, Elisa Saëz et Tristan Lebris Pujol ont remporté à Lyon la Coupe de France dans leur catégorie ainsi que la compétition internationale qui se déroulait le même week-end.

- le BGHG :

L'équipe senior évolue en première division et a terminé la saison 2008/2009 en troisième position. La saison 2009/2010 a commencé dans de bonnes conditions qui ont permis à l'équipe de se positionner dans la tête du classement.

Les Espoirs (18-22 ans) ont décroché le titre de champion de France en division Excellence.

### c) Le grand public

Les personnes qui fréquentent, ponctuellement ou régulièrement, les équipements gérés par AXEL VEGA ont des motivations variées. Certains viennent pour des motifs plus sportifs, d'autres pour du loisir avec une attente sportive.

Ils viennent parfois seuls, mais le plus souvent en groupe ou en famille (surtout à la patinoire).

Le dimanche matin, la patinoire est le lieu de sortie des familles bordelaises ; plus particulièrement après la fermeture de la patinoire d'hiver, les familles qui y avaient découvert la glace se sont tournées vers Mériadeck. Il n'est pas rare d'accueillir jusqu'à 300 personnes le dimanche matin.

Les groupes sont variés :

- Les groupes d'étudiants

21 groupes d'étudiants sont venus à la patinoire et au bowling :

- 8 groupes (820 étudiants) à la patinoire
- 13 groupes (462 étudiants) au bowling

- les familles

Elles s'inscrivent pour organiser l'anniversaire de leurs enfants à la patinoire, au bowling. Elles ont la possibilité de faire appel à un animateur qui encadrera le groupe d'enfants pendant l'après-midi.

ANNIVERSAIRES BOWLING MERIADECK	
JANVIER	18
FEVRIER	19
MARS	31
AVRIL	21
MAI	17
JUIN	13
JUILLET	6
AOUT	0
SEPTEMBRE	12
OCTOBRE	16
NOVEMBRE	22
DECEMBRE	18
<b>TOTAL ANNIVERSAIRES</b>	<b>193</b>

ANNIVERSAIRES PATINOIRE MERIADECK	
JANVIER	33
FEVRIER	22
MARS	17
AVRIL	24
MAI	10
JUIN	
JUILLET	
AOUT	
SEPTEMBRE	11
OCTOBRE	17
NOVEMBRE	19
DECEMBRE	13
<b>TOTAL ANNIVERSAIRES</b>	<b>166</b>

<b>TOTAL ANNIVERSAIRES CUMULES :</b>	<b>359</b>
--------------------------------------	------------

Par ailleurs 25 anniversaires pour des adultes ont été organisés en soirées au Bowling Mériadeck

- les comités d'entreprise ou entreprises

L'organisation de séminaires est proposée avec différentes variantes :

- une partie « ludico-sportive »
- qui peut s'accompagner de l'organisation d'un challenge
- mais aussi d'un cocktail ou d'un repas

Ces séminaires se déroulent plus particulièrement à la patinoire avec le kart sur glace (26 soirées) et au bowling (31 soirées), mais aussi ponctuellement au stadium avec une activité de vélo sur piste.

L'organisation de séminaires s'est développée surtout sur la fin de l'année après une campagne de mailing auprès des entreprises et des comités d'entreprises de la CUB.

#### d) Les Centres de loisirs

Ils sont très nombreux les mercredis et surtout pendant les vacances notamment à la patinoire et au bowling. Un mailing est envoyé en début de saison aux centres de loisirs, détaillant les animations prévues pour les mercredis après-midi et les vacances.

## 2. Le fonctionnement des sites

### a) Les horaires

Afin d'accueillir tous les usagers, les équipements fonctionnent sept jours sur sept avec une amplitude horaire d'ouverture très importante :

Patinoire : de 6h à minuit

Bowling : de 8h à 2h le lendemain

Tennis : de 8h à 22h

Stadium : de 8h à 22h

### b) La saisonnalité des pratiques

Tous les équipements ont une période de forte activité de novembre à mars, ainsi près de 60 % du chiffre d'affaire activités sportives de l'année est réalisée sur ces 5 mois.

L'été, l'activité se ralentit considérablement :

- La patinoire est déglacée à la mi-mai et ne rouvre pour le public et les scolaires qu'à la mi-septembre (après la rentrée scolaire). A la demande des clubs elle a été remise en glace à leur charge dès la mi-août, afin qu'ils puissent reprendre les entraînements plus tôt.
- Les horaires des tennis-badminton et du stadium-vélodrome sont allégés en juillet et en août.
- Seul le bowling voit ses horaires d'ouverture au public augmenter avec une ouverture tous les après-midi, mais une fermeture les dimanches.

Par ailleurs les conditions météorologiques constituent une variable importante sur la fréquentation des sites : un temps froid et humide va favoriser les activités d'intérieur. A l'inverse un temps sec est nécessaire pour une bonne fréquentation de la patinoire extérieure, ce qui n'a pas été le cas cette année.

### c) Le taux d'utilisation des équipements

Beaucoup de créneaux horaires sont saturés au plus fort de l'hiver, notamment au stadium (une quinzaine de personnes sur la piste de cyclisme) et au tennis (8 terrains de badminton, 2 terrains de tennis) où l'accès est limité en terme de capacité d'accueil.

A la patinoire et au bowling la capacité d'accueil est plus importante ; néanmoins en décembre 2009 la patinoire s'est retrouvée à plusieurs reprises en manque de certaines pointures de patins (malgré un stock de 1.500 paires) ; au bowling l'attente pour une piste libre peut atteindre une voire deux heures, les soirées d'hiver en week-end.

3. Les statistiques de fréquentation

a) Une fréquentation très variable d'un mois sur l'autre

Les tableaux détaillés d'analyse de la fréquentation des équipements figurent en annexe 1.  
Les évolutions sont contrastées :

**A la patinoire Mériadeck :**

2009	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
total	8 289	8 800	4 356	6 050	1 339	193	0	0	3 700	7 296	5 282	8 510	53 815
public	5 611	6 886	1 723	4 385	503	193	0	0	2 896	5 208	3 960	7 711	39 076
scolaires	2 678	1 914	2 633	1 665	836	0	0	0	804	2 088	1 322	799	14 739
2009/2008	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
total	-25%	4%	-28%	14%	41%	12%			59%	20%	-13%	-12%	-4%
public	-19%	31%	-56%	17%	0%	12%			82%	35%	-4%	5%	4%
scolaires	-36%	-41%	22%	9%	87%				9%	-5%	-32%	-65%	-21%

Une baisse de plus de 20% des scolaires a été constatée durant les mois d'hiver ; une tendance qui se confirme puisque le scénario observé sur janvier et février 2009 se répète en novembre et décembre 2009.

La fréquentation patinage du public a connu un premier trimestre en demi-teinte en raison de l'effet d'annonce de la crise économique, mais également de l'augmentation du nombre de jours de fermetures de la patinoire pour concerts, en mars.

Pour le deuxième semestre, la situation a changé : au début de la saison 2009/2010, on note une hausse sensible de la venue du public pour patiner, avec un très bon score en septembre qui ne se dément pas malgré les nombreux concerts en novembre et décembre

Le nombre de manifestations est en hausse de 10% par rapport à l'an dernier. La crise économique impacte sur l'activité du 1er semestre. Le nombre de spectacles est en augmentation au 2ème semestre malgré 3 annulations dues :

- à l'appréhension des regroupements en raison de la Grippe A, pour Symphonic Mania
- à la crise économique qui ne permet pas à Bénabar et Tryo de trouver un public pour leur deuxième passage à la patinoire en 2009, après un premier concert tous deux à guichet fermé.

Au bowling :

2009	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
total	10 953	12 493	8 513	9 820	6 965	2 665	6 841	6 293	6 031	8 834	7 818	9 385	96 611
public	8 619	11 382	6 774	9 435	6 379	2 485	6 841	6 293	5 473	8 350	7 492	8 886	88 409
scolaires	2 334	1 111	1 739	385	586	180			558	484	326	499	8 202

2008/2009	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
total	-12%	-8%	-32%	-27%	-30%	-66%			-19%	-19%	-28%	-20%	-25%
public	-15%	1%	-39%	-22%	-27%				-18%	-15%	-22%	-18%	-23%
scolaires	3%	-51%	11%	-72%	-50%	-81%			-34%	-53%	-74%	-45%	-40%

La fréquentation du bowling est en forte baisse depuis le début de l'année ; en effet, on observe une chute d'un quart de la clientèle globale.

A noter que les activités de loisirs sont les premières à pâtir de la crise économique, et le bowling ne fait pas exception. Les animations karaoké, les soirées organisées avec nos partenaires, les différents lots à gagner permettent d'atténuer légèrement cette chute qui au niveau national se situe autour de 30%.



*Séance du lundi 28 juin 2010*

**Au tennis :**

2009	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
total	2134	1383	2163	1802	1754	1331	726	634	1977	2170	2063	1963	20100
public tennis	228	240	175	194	153	143	67	57	125	186	171	210	1949
scolaires bad	742	265	731	313	581	67	0	0	799	598	554	521	5171
public bad	1164	878	1257	1295	1020	1121	659	577	1053	1386	1338	1232	12980

2009/ 2008	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
total	54%	-22%	17%	-23%	-3%	-37%			7%	-4%	-25%	-25%	-9%
public tennis	66%	33%	-31%	-27%	-25%	-57%			-18%	-3%	-10%	-4%	-14%
scolaires bad	9%	-70%	39%	-59%	6%	235%			-10%	-42%	-8%	-8%	-21%
public bad	105%	24%	17%	-1%	-4%	-37%	2%	4%	31%	35%	-31%	-32%	-2%

La fréquentation du tennis Mériadeck est en baisse de 9% par rapport à 2008 :

- le public venant jouer au badminton est en légère baisse après plusieurs années d'augmentation,
- le nombre de personnes venant jouer au tennis en open continue à diminuer (- 14 %)
- le nombre de scolaires venant jouer au badminton diminue aussi cette année de 21 %.

Beaucoup de créneaux à la disposition du public sont arrivés à saturation, et d'autre part, la fermeture de l'établissement pendant 5 jours en avril et de nouveau en juin pour les compétitions a eu un impact sur la fréquentation.

**Au stadium :**

2009	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Total	1 807	1 121	2 058	842	436	152	113	106	368	649	1 055	1 422	10 129
public	565	484	317	118	79	57	58	65	96	151	346	384	2 700
Scolaires et centres aérés	1 242	637	1 741	724	357	95	55	41	272	498	709	1 038	7 429

2008/2009	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Total	6%	3%	77%	-7%	-36%	52%	27%	657%	-19%	-21%	10%	22%	11%
public	0%	26%	-8%	-36%	-32%	104%	1060%	983%	-11%	-43%	-8%	-17%	-5%
scolaires*	8%	9%	112%	-0%	-38%	32%	-38%	413%	-22%	-11%	22%	48%	17%

La fréquentation globale est en hausse principalement grâce aux bons résultats des scolaires en raison notamment de la diversification des activités proposées avec le tir à l'arc depuis la rentrée scolaire de septembre.

L'opération « vacances sportives » en direction des jeunes de 6 à 12 ans a été lancée pendant les vacances de Noël pour la 1<sup>ère</sup> fois. Elle vise à permettre aux jeunes de découvrir plusieurs sports dans une ambiance ludique : mini-tennis, roller, tir à l'arc, tennis de table, cyclisme et athlétisme. Une douzaine d'enfants ont pu participer à cette nouvelle animation.

**A la patinoire d'hiver:**

Les premiers jours de 2009 ont été particulièrement froids, ce qui a un peu rebuté les bordelais. Ce froid a par ailleurs compliqué la fonte de la glace qui n'a pas pu se faire naturellement.

La météo très pluvieuse des mois de novembre et décembre a rendu difficile la pratique du patinage en extérieur et a donc fait diminuer la fréquentation par rapport à 2008.

b) Les grands événements de l'année

A la patinoire :

Outre les traditionnels concerts, comédies musicales et one man show, cette année un spectacle de catch américain a eu lieu à la patinoire Mériadeck le 24 mars ; il était retransmis en direct sur une chaîne de la TNT.

Le 13 juin, la bibliothèque municipale, ne disposant plus de place en raison de travaux de rénovation, a organisé une journée de « désherbage » durant laquelle 20.000 livres déclassés ont été vendus à 1 euro pièce. 2 000 personnes environ sont venues chercher de la lecture de qualité et bon marché.

Pour la journée du patrimoine le 19 septembre, les visiteurs venant le soir ont pu participer à la séance de patinage qui était animée par deux groupes musicaux issus d'un tremplin rock organisé par la Rock School Barbey avec laquelle la patinoire avait noué un partenariat pour l'occasion. La soirée unissait les deux vocations de la patinoire : le concert et le patinage.

Au tennis :

Comme chaque année L'USB a organisé son tournoi de tennis du 14 février au 1<sup>er</sup> mars, réunissant 327 sportifs.

Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, l'UNSS départemental a organisé les phases finales du Championnat de France de badminton des lycées. Celles-ci ont réuni 350 lycéens qui se sont affrontés par équipes de 4.

Au stadium :

Hormis les compétitions de cyclisme et d'athlétisme habituelles, l'UNSS a organisé les championnats de France de gymnastique. L'événement a réuni 500 gymnastes et a attiré 200 spectateurs.

4. La satisfaction des usagers

a) Les réclamations

Le personnel d'AXEL VEGA est attaché à la satisfaction de tous les usagers. Néanmoins il arrive que quelques personnes ne soient pas satisfaites du service ou auraient souhaité une prestation différente. La plupart appellent et peu écrivent. Nous avons reçu une dizaine de réclamations en 2009 soit par courrier, soit par mail.

Ces réclamations portent quasiment toutes sur les spectacles et plus particulièrement sur des problèmes de visibilité.

- Soit ils avaient été gênés par les personnes assises devant eux. C'est le cas des derniers rangs de chaises du parterre à plat,

- Soit ils avaient acheté des places sur le côté et les rideaux latéraux les empêchaient de voir le fond de la scène
- Soit ils étaient placés au premier rang des gradins et étaient gênés par les balustrades de sécurité.

Tous ces particuliers ont reçu une réponse personnalisée, leur expliquant ce qui leur était arrivé et leur donnant des éléments pour éviter que leur mésaventure ne se reproduise.

#### b) Les enquêtes de satisfaction

Pour la deuxième année consécutive, des enquêtes exhaustives ont été menées sur les équipements : la patinoire pour le patinage, la patinoire pour les spectacles, le bowling (n'avait pas été réalisé en 2008), le tennis, le stadium et la patinoire Pey Berland (non réalisé en 2008).

L'analyse complète de ces enquêtes figure en annexe 4. Les questions posées sont les mêmes que l'année précédente pour que les comparaisons puissent avoir un sens. Ces enquêtes ont été diligentées par des personnels embauchés spécialement, passant sur les sites pour la partie sport, et positionnés à l'entrée et à la sortie des spectacles. La saisie ainsi que les tableaux récapitulatifs ont été réalisés par notre personnel.

Ces enquêtes, outre la mesure de la satisfaction des usagers, permettent d'analyser qui ils sont et d'obtenir quelques éléments sur leurs motivations.

Les éléments significatifs à retirer des enquêtes 2009 concernent l'âge moyen des usagers, leur provenance géographique (sont-ils bordelais ou non ? la réponse n'est pas la même sur tous les équipements) et leur moyen de déplacement (la croissance des déplacements en tram est très nette d'une année à l'autre).

### Répartition des usagers par âges (en %)

2009

	Patinoire Concerts	Patinoire Patinage	Pey Berland	Bowling	Tennis	Stadium Vélodrome
< 15 ans	1	12	17	4	2	4
15/25 ans	28	68	51	76	23	4
26/30 ans	18	10	3	6	12	4
+30 ans	53	10	29	14	63	88

2008

	Patinoire Concerts	Patinoire Patinage	Pey Berland	Bowling	Tennis	Stadium Vélodrome
< 15 ans	2	27			2	2
15/25 ans	42	53			21	2
26/30 ans	20	6			19	7
+30 ans	36	14			58	89

### Répartition des usagers par lieux d'habitation (en %)

2009

	Patinoire Concerts	Patinoire Patinage	Pey Berland	Bowling	Tennis	Stadium Vélodrome
Bordeaux	36	49	41	37	73	14
CUB	35	30	41	35	22	47
Gironde Hors CUB	19	17	14	18	4	14
Hors Département	10	4	4	10	1	25

2008

	Patinoire Concerts	Patinoire Patinage	Pey Berland	Bowling	Tennis	Stadium Vélodrome
Bordeaux	25	37			69	25
CUB	37	47			29	42
Gironde Hors CUB	22	11			1	27
Hors Département	16	5			1	6

### Répartition des usagers par moyens de transport utilisés (en %)

2009

	Patinoire Concerts	Patinoire Patinage	Pey Berland	Bowling	Tennis	Stadium Vélodrome
Tram		48		52	27	0
Bus		15		18	0	0
2 roues		6		5	36	4
Voiture		30		59	21	96
A pied		20		29	32	0

2008

	Patinoire Concerts	Patinoire Patinage	Pey Berland	Bowling	Tennis	Stadium Vélodrome
Tram		41			6	0
Bus		30			39	2
2 roues		8			18	4
Voiture		48			31	93
A pied		14			29	0

## B. La sécurité

### 1. Le contrôle technique des bâtiments et installations

La réglementation impose de nombreux contrôles techniques sur tous les équipements. Ceux-ci sont effectués régulièrement et les éventuelles anomalies relevées sont rapidement corrigées lorsqu'elles relèvent du délégataire. Pour les problèmes relevant du propriétaire, la ville est avertie immédiatement.

La société NORISKO effectue les contrôles techniques réglementaires (installations électriques, moyens de levage et moyens de secours) pour l'ensemble des équipements. Le marché a été passé en janvier 2009 après appel d'offre et mise en concurrence.

### 2. La commission de sécurité

La patinoire et le stadium relèvent de la commission départementale en raison de leur classement en première catégorie (types X et L pour la patinoire, X pour le stadium). Au cours de l'année 2009 aucune visite de cette commission ne s'est déroulée. Celle du stadium, prévue normalement en fin d'année, est passée début 2010.

L'ensemble bowling-tennis relève de la commission municipale de sécurité (classement en 2<sup>ème</sup> catégorie type X). **Celle-ci n'est pas venue depuis le 19 novembre 1999.** Lors de son dernier passage, elle avait formulé plusieurs observations dont certaines, importantes, n'ont pas été prises en compte par la ville :

- La remise en état des installations de désenfumage des tennis, hors d'état depuis longtemps,
- La désignation d'un responsable unique de sécurité pour l'ensemble du complexe (tennis, bowling, USB tennis de table, slot-racing et bureaux de la ville),
- La réalisation de travaux de sécurité et d'isolation sur la sous-station de chauffage et dans les locaux du slot-racing et de l'USB.

AXEL VEGA a décidé que les fenêtres situées dans les coques bleues au-dessus des terrains 1 et 2 seraient pratiquement toujours maintenues ouvertes pour pallier l'absence de désenfumage. Malheureusement cette ouverture permanente induit quelques problèmes, certaines personnes mal intentionnées montent dans les jardinières des terrasses et jettent des pierres par les fenêtres, au risque de blesser des usagers.

### 3. La sécurité incendie (le personnel, les formations)

Les établissements gérés par AXEL VEGA reçoivent un public nombreux et il est indispensable de pouvoir maîtriser très rapidement tout risque d'incendie. A cet effet tout le personnel reçoit une formation de base pour lutter contre l'incendie. Par ailleurs plusieurs d'entre eux ont suivi une formation plus approfondie dite SSIAP (Service de Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes) et suivent les recyclages réguliers.

Ainsi, on compte parmi le personnel Axel Véga :

- 12 employés sont SSIAP 1,
- 7 employés sont SSIAP 2,
- Une personne est SSIAP 3.

Cette formation permet d'autre part d'assumer la sécurité incendie durant les manifestations sportives et les concerts, en plus du service dit « de représentation » assuré aujourd'hui par une société extérieure depuis que les pompiers ne l'assurent plus.

#### 4. Le secours aux personnes (Croix rouge, Protection civile)

Tout rassemblement de personnes induit un risque potentiel pour les participants. Pour assurer la sécurité de tous à tout moment, diverses mesures sont mises en œuvre :

- Tout le personnel a suivi une formation de secouriste du travail et suit un recyclage tous les deux ans.
- La protection civile est présente sur les séances publiques de patinage pour soigner les petits bobos des patineurs et appeler le SAMU en cas de problème plus grave.
- La Croix-Rouge constitue les équipes de secours nécessaires en fonction du nombre de personnes attendues et du type de manifestation. Les secouristes sont par ailleurs appelés à accompagner les spectateurs à mobilité réduite vers leurs places. Un médecin de l'association ASMMSA (association de surveillance médicale des manifestations sportives et artistiques) est aussi toujours présent lors des spectacles.

#### 5. La sûreté

La sécurité et l'intégrité des biens et des personnes qui fréquentent les équipements est notre souci quotidien. Pour y faire face, nous faisons appel à différents prestataires en matière de sûreté en fonction des missions :

- Arc Ange pour les spectacles à la patinoire et les conventions au stadium,
- ASP pour la surveillance du bowling et les compétitions sportives au stadium,
- Sécurité Protection pour la surveillance de la patinoire pendant les séances publiques de patinage.

En 2009, le nombre d'heures de présence de la société ASP au bowling a été un peu diminué, les difficultés étant moins nombreuses, sans doute grâce à la surveillance vidéo mise en place par la ville en 2008.

### C. L'entretien des bâtiments

#### 1. Le nettoyage des équipements

Le nettoyage des bâtiments est assuré par le personnel Axel Véga hormis au bowling où il est fait appel à une société extérieure.

#### 2. L'entretien courant

Plusieurs contrats de maintenance sont assurés par des sociétés extérieures sous-traitantes. Les principales sont :

- La société DALKIA, qui est chargée de l'entretien des installations de chauffage, de ventilation et du contrôle de la légionellose.
- La société JOHNSON CONTROL, qui est chargée de la maintenance de l'installation de froid de la patinoire ainsi que de celle du bar du bowling,
- La société DEF qui est chargée de la maintenance des moyens de secours (RIA, extincteurs).

L'équipe du service technique est constituée de quatre employés sous la direction du directeur technique.

Ce service est chargé de l'entretien courant des bâtiments et installations (petite maintenance et réparations diverses) en dehors de la maintenance assurée par les sociétés extérieures.

Selon le degré de difficulté des travaux à réaliser, le personnel technique les assure directement, ou il est fait appel à des sociétés spécialisées.

Outre la maintenance générale, les petites réparations et les remplacements de matériels ou installations détériorées, les principales interventions en 2009 ont été les suivantes :

- Des travaux de rénovation sur les installations de froid du bar du bowling,
- Un début de remplacement des ampoules par des leds pour les lampes du bar du bowling, avec pour objectif à moyen terme une réduction de la consommation,
- La modification du local « labo photo » du stadium pour stocker en toute sécurité les produits du proshop.
- 

#### 3. La veille concernant l'évolution des normes en vigueur

Le directeur technique, SSIAP 3, suit l'évolution des normes en étroite collaboration avec les pompiers et les entreprises expertes dans différents domaines : hygiène, sécurité bâtiment, sécurité incendie, ....



#### 4. L'amélioration des installations

Des améliorations sont régulièrement apportées pour répondre au mieux aux attentes des usagers. Ainsi, plusieurs améliorations ont été réalisées en 2009 :

- Les installations d'athlétisme ont été changées dès le début de l'année en vue du meeting international d'athlétisme (meeting malheureusement annulé en raison de la tempête de fin janvier).
- Une nouvelle surfaceuse (la machine qui refait la glace de la patinoire) a été achetée après appel d'offre et livrée pour le début de la saison 2009/2010 ; l'ancienne machine a été reprise par le fournisseur.
- Au bowling, les nouveaux écrans d'affichage des scores, acquis fin 2008, ont été installés au mois de juin, cette installation a nécessité deux semaines de fermeture du bowling.
- Les installations de la patinoire d'hiver de la place Pey Berland ont été modifiées pour améliorer l'accueil des usagers : la zone de chaussage qui était auparavant extérieure a été couverte, évitant ainsi que les pratiquants circulent en chaussettes sur un sol mouillé. La piste de glace a été agrandie et séparée en deux zones, dont une pour les enfants de moins de 8 ans pour assurer une meilleure sécurité pour les plus petits. Ces deux innovations ont été très largement appréciées par le public.

## II. Notre devoir de délégataire, nous adapter aux mutations de l'environnement et être un acteur de la vie de la cité

### A. Nos moyens humains, un personnel compétent et formé

#### 1. Les effectifs

Au cours de l'année 2009, la composition du personnel n'a pas évolué en nombre. Quelques départs ont été remplacés au même niveau. Les seules modifications concernent :

- la patinoire où la seconde caissière, en contrat saisonnier sur la saison 2008/2009, a été embauchée en septembre en CDI, avec l'obligation d'assurer la caisse du bowling l'été pendant les congés du personnel titulaire.
- Le bowling où l'adjointe du régisseur a démissionné au début de l'été pour rejoindre son conjoint dans une autre ville. Elle n'a pas été remplacée à poste égal, le directeur exploitation assumant la fonction de régisseur du bowling.

#### 2. L'organigramme

L'organigramme au 31 décembre figure en annexe 5.

#### 3. Les formations en 2009

Diverses formations ont été suivies par le personnel, tant dans le domaine de la sécurité que sur des points techniques ou administratifs :

	Formation initiale	Recyclage	Organisme de formation
<b>SECURITE</b>			
Sauvetage Secourisme du Travail	4	2	Protection Civile
SSIAP 1		1	CREFOPS
SSIAP 2	1		CREFOPS
<b>TECHNIQUES</b>			
Conduite installation frigorifique		1	JOHNSON CONTROLS
Approche Installations frigorifiques	2		MATAL
CACES 3	2	8	AFPI
<b>ADMINISTRATIF</b>			
Anglais		1	I go to school
Sage COMPTABILIT2		1	DEFIS
Word/Excel	6		AFIB
Portabilité de la prévoyance	1		BARTHELEMY
<b>DIVERS</b>			
Bilan de compétences	1		ELAN CONSEIL

## B. L'adaptation aux contraintes

### 1. La crise économique et le changement d'habitudes de consommation des usagers

La crise économique commencée en 2008 a, outre ses effets sur la consommation de produits de loisir des ménages, induit des changements d'habitudes de consommation des usagers.

Dans la pratique, cela s'est traduit par des délais de réaction de plus en plus courts pour s'adapter à la demande : décision d'une entreprise d'organiser un séminaire, à peine un mois avant la date dudit séminaire (auparavant, c'était plutôt trois mois), fréquentations très oscillantes tout au long de l'année avec des variations difficiles à expliquer en dehors des conditions météorologiques.

*Pour les activités sportives,*

- la fin de l'année a vu une très forte augmentation de fréquentation de la patinoire (plus de 10 % pour le quatrième trimestre entre les chiffres de 2008 et 2009) phénomène existant dans d'autres villes, bien qu'à moindre échelle.
- la fréquentation du bowling continue à chuter, malgré une fin d'année meilleure. Ce phénomène est ici aussi national. Une enquête menée par la Fédération Française du Bowling Français sur le premier semestre le confirme (cf. annexe 4b)

*Pour les spectacles,*

- tout au long de l'année un certain nombre de spectacles n'ont pas rempli les salles (872 personnes pour les Etoiles de la Glace, 625 pour le Ballet Mazowsze, 1 806 pour Chantal Goya), ce phénomène aboutissant même en fin d'année à des annulations de spectacles pour des seconds passages alors que le premier avait joué à guichet fermé (Benabar, Tryo).
- Les tournées de la fin de l'année ont été exceptionnelles avec de très beaux spectacles jouant sur plusieurs jours ; les billets pour ces spectacles avaient pour la plupart été achetés en 2008. L'annexe 2a permet de visualiser le remplissage des concerts.

Plusieurs mesures ont été prises au cours de l'année pour éviter une trop forte chute des fréquentations :

- Au bowling une carte de fidélité attribuant une partie gratuite pour 10 achetées a été mise en place à la rentrée de septembre pour fidéliser les usagers.
- Les tarifs proposés à la ville et votés pour la saison 2009/2010 ont été modifiés et adaptés répondre aux attentes des usagers. La mise en place à la patinoire d'un tarif pour tous les moins de 26 ans, a conduit globalement à une diminution des tarifs. On peut considérer que cette mesure a porté ses fruits : les recettes d'entrées n'ont pas diminué car l'augmentation du nombre d'entrées a compensé la baisse des tarifs individuels.

## **2. La tempête du 24 janvier 2009**

La tempête qui a sévi le 24 janvier a causé des dommages à la patinoire et au stadium, dégâts heureusement moindres que ceux causés par la tempête de décembre 1999.

### **a) La mise en sécurité des bâtiments**

Très rapidement après la tempête, les sites touchés (la patinoire et le stadium) ont été mis en sécurité par notre personnel dès le lendemain ; ils ont ensuite été examinés dès le lundi par le personnel technique municipal.

### **b) L'annulation de manifestations**

Suite à un arrêté préfectoral, tout regroupement a été interdit le 24 et le 25 janvier 2009, en raison de la tempête qui avait sévi le 24, ce qui a eu des répercussions directes sur l'activité prévue ces jours-là dans les sites :

- fermeture des sites habituellement ouverts au public pour l'accès aux activités de sports et loisirs,
- annulation des manifestations.
  - o Ainsi, à la patinoire, le match de hockey contre Valence a été annulé, il a pu être reporté au 21 mars.
  - o Au stadium :
    - le meeting international d'athlétisme André Noirot a dû être annulé, l'épreuve ne pouvant être reportée du fait de la venue d'athlètes du monde entier.
    - les épreuves régionales préparatoires aux championnats de France d'athlétisme ont dû avoir lieu dans un autre site pour plus de sécurité ce qui a posé des problèmes en termes de logistique pour la Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme organisatrice.

### **c) Les réparations des bâtiments**

A la patinoire, 2 skydoms, une partie de la couverture en cuivre ainsi qu'une partie des sous-faces des pointes extérieures ont été endommagés.

Au stadium, le bardage a été endommagé, rendant les abords du bâtiment dangereux.

Les réparations ont été réalisées très rapidement : une mise en sécurité et hors d'eau dans la première semaine, puis la réparation complète dans le mois qui a suivi.

## **3. La grippe A**

Le risque apparu dans le courant de l'été a été pris en compte par AXEL VEGA et un plan de continuation d'activité a été mis en place. Il comportait plusieurs mesures :

- La protection des salariés :
  - o mise en place d'une adresse mail spécifique [infogrippe@axelvega.com](mailto:infogrippe@axelvega.com) pour une information rapide en cas de maladie d'un salarié ou d'un usager ayant fréquenté un équipement pour prévenir les collègues et les autres usagers,

- o Affichage de consignes d'hygiène et de mesures de prophylaxie sur tous les points de passage importants,
  - o Courriers à tous les établissements scolaires, aux clubs, aux sous-traitants et au personnel pour les informer des mesures prises et leur demander leur position sur le sujet.
- la continuité du service : information des salariés sur la possibilité d'effectuer des heures complémentaires pour assurer des remplacements en cas de pandémie et analyse du risque de fermeture en fonction du nombre de salariés absents.

Dans la pratique les effets de cette grippe ont été modestes :

- l'adresse mail spécifique n'a été utilisée que deux fois.
- Le spectacle Symphonic Mania a été annulé quelques jours avant le spectacle et reporté à l'automne 2010, la raison invoquée étant la non confirmation des réservations des autocaristes du fait du risque entraîné par la Grippe A.

### C L'animation et le développement des sites

#### 1. la multiplication de l'offre proposée aux scolaires

##### a) Step

Depuis septembre, la patinoire propose une activité nouvelle de « step » dans un espace du hall, au premier étage, en complément de l'activité de tennis de table proposée depuis deux ans au deuxième étage.

10 classes (environ 385 élèves) ont utilisé cette possibilité depuis lors.

##### b) Tir à l'arc

Au stadium, la salle située sous la piste qui servait uniquement pour l'échauffement lors des compétitions d'athlétisme a été en partie aménagée pour accueillir une activité de tir à l'arc. 8 cibles et 16 arcs avec leurs flèches ont été achetés et un tracé au sol permet aux élèves de bien se positionner. 6 classes (environ 140 élèves) sont venues depuis la rentrée.

#### 2. Au cœur de la vie du quartier

Les opérations en direction des habitants de la ville et plus particulièrement des habitants du quartier ont été poursuivies et augmentées :

##### a) Petit déjeuner avec les commerçants du quartier

Le 13 décembre, un petit déjeuner « sur glace » a été organisé en partenariat avec les commerçants du quartier qui ont apporté les viennoiseries. L'entrée ce jour-là était à tarif réduit pour les habitants du quartier.

##### b) Désherbage

La Bibliothèque municipale a organisé le 13 juin à la patinoire sa journée de désherbage annuel qu'elle ne pouvait pas effectuer dans ses locaux cette année en raison de travaux.

Près de 2.000 personnes sont venues choisir parmi les 20.000 livres proposés par la Bibliothèque, dans d'excellentes conditions.

c) Journée du patrimoine

Pour la troisième année consécutive la patinoire et le stadium ont ouvert leurs portes pour les journées du patrimoine.

Le samedi 19 septembre, de 14h à 22h, en marge de la visite des loges « artistes » de la patinoire ainsi que de la galerie froide, différentes animations étaient proposées :

- patiner de 14h à 17h,
- voir un match de hockey junior à 18h,
- assister à un tremplin rock en partenariat avec la Rock School Barbey à partir de 21h.

Une simple visite était proposée au stadium le dimanche matin.

235 personnes sont venues à la patinoire et 37 au stadium.

d) Tournages de films

Le stadium et le bowling ont été utilisés par France 3 pour le tournage de téléfilm : en février (Famille d'Accueil au stadium – 3 jours de tournage et apparition du site dans deux épisodes), en août au bowling.

e) Les Toqués de la dalle

le 18 septembre, Axel Véga a été partenaire de cet événement qui regroupe chaque année un nombre croissant de personnes pour une course à pied sur les terrasses du quartier Mériadeck : distribution de flyers dans les poches remises aux 400 participants lors de leur inscription, dotation en prix puisque des places de concert et des « pass » découverte ont été remis aux gagnants leur permettant ainsi d'avoir une entrée gratuite dans chaque site, utilisation des vestiaires et des douches pour les participants.

### 3. Challenge pour les usagers

Pour les usagers qui pratiquent le sport sans faire partie d'une association sportive, des animations à caractère sportif sont proposées :

a) Au stadium

Un « challenge » a été proposé aux habitués des séances de cyclisme du soir le 9 janvier. 17 équipes de 3 personnes se sont mesurées dans une ambiance festive et ont terminé la soirée par un bon repas dans un restaurant du quartier. Cette opération a permis de fidéliser les pratiquants loisir.

b) Au tennis

Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu de tournoi open de badminton organisé au tennis de Mériadeck. En effet le dernier tournoi de 2008 s'est déroulé en toute fin d'année, et celui de 2009 a été décalé en tout début d'année 2010.

4. Les partenariats avec des associations

a) Soirée patinage rock school Barbey.

Le 10 avril, puis le 19 septembre pour la journée du patrimoine, 4 groupes bordelais ont joué « en live » pendant la séance publique devant le public des patineurs.

b) Disco roller

Organisée en partenariat avec l'association AIR, la seconde édition de cette animation qui s'est déroulée le 6 juin, proposait au public de venir faire du roller sur la piste béton de la patinoire (à cette date la patinoire a quitté son manteau de glace pour la période estivale). Elle a eu un accueil similaire à celui de l'année passé avec une fréquentation légèrement supérieure à celle de l'an dernier : 193 contre 173.

5. Les partenariats avec les grandes enseignes

Pour assurer une partie de la communication et pour obtenir des dotations pour les animations, divers partenariats ont été mis en place dans le courant de l'année :

- Des partenariats avec des radios locale (WIT FM et GOLD FM) qui annoncent les animations et font plus particulièrement la promotion de la séance familiale du dimanche matin. Les animateurs de la radio font gagner à l'antenne des entrées à la patinoire.
- Des partenariats avec des discothèques de la ville (L'Eclipse, le Mix, l'Austin) : échanges d'entrées gratuites (des entrées discothèque à faire gagner à la patinoire et des entrées patinoire à faire gagner à la discothèque) et mises à disposition d'espaces pour des flyers. Ce type d'échange est plutôt en direction des adolescents.
- Des partenariats avec des marques de boisson (Pepsi, Powerade) ou de confiseries (Brioche Pasquier avec la marque Pitch') qui offrent des cadeaux promotionnels (t-shirts, gourdes, bracelets lumineux) à faire gagner aux patineurs ou des goûters pour les enfants (600 goûters ont été offerts sur trois séances).
- Un partenariat avec les boutiques des Girondins de Bordeaux : échange d'espaces publicitaires sur les sites, dotations pour les animations, prêt de bornes de jeux vidéos. Cette partie du partenariat destinée aux jeunes venant patiner est complétée par un échange de prestations : places pour les matchs des Girondins contre soirée « tapis rouge » sur un concert.

## *Séance du lundi 28 juin 2010*

Rien de particulier à vous faire remarquer, si ce n'est que la crise économique semble avoir surtout modifié les habitudes de nos usagers.

La multiplication des offres scolaires qui permet une augmentation de 11% sur le vélodrome.

L'ouverture à une plus grande proximité : un petit déjeuner sur la glace avec les commerçants de proximité du quartier, un déstockage de la Bibliothèque Mériadeck, des partenariats avec des associations : la Rock School et l'association Air.

Le point positif : la baisse des tarifs proposés à la patinoire qui a porté ses fruits puisque la fréquentation est repartie à la hausse.

Il faut faire preuve d'imagination, mais les résultats ressemblent à ceux de l'année dernière tout de même.

### **M. le MAIRE.** -

M. PAPADATO va me dire qu'il aime le sport.

### **M. PAPADATO.** -

Oui. Merci Monsieur le Maire. Nous intervenons souvent sur les délibérations concernant le sport parce que justement Pierre HURMIC, Marie-Claude NOËL et moi-même nous croyons à la vertu du sport. Nous nous basons sur les subventions parce que nous pensons que ce n'est pas avec des Conseillers municipaux spectateurs, mais justement acteurs du sport qu'on va faire bouger les choses.

Le sport, c'est important, et si je regarde cette subvention d'Axel Véga qui concerne des équipements pour l'ensemble des Bordelais, le fait d'avoir un œil dessus permet d'essayer de faire en sorte que les Bordelais aient des équipements au « top ».

Concernant cette délibération ce qui m'étonne ce n'est pas l'état du déficit, mais la somme touchée par le délégataire.

En effet, depuis 2003 le déficit réalisé par l'ensemble des équipements tourne globalement autour du million d'euros.

Nous en convenons facilement avec vous, le déficit de ces équipements est inhérent aux structures, Monsieur le Maire. Une patinoire ou des terrains de tennis sont difficilement rentables surtout quand il s'agit d'en faire bénéficier du public, des scolaires notamment.

Ce qui nous étonne dans ce rapport c'est le montant de l'intéressement d'Axel Vega. 27.000 euros, alors que le déficit prévisionnel est inférieur au déficit définitif. C'est en quelque sorte un quitus pour continuer à laisser courir la désaffection que l'on constate par exemple sur le bowling. Car jusqu'en 2008 lorsque le déficit était supérieur au déficit prévu par le délégataire, ce dernier ne touchait pas d'intéressement. Ce fut le cas en 2001, en 2005 et en 2006. Axel Véga n'avait pas tenu ses engagements et avait touché zéro euro d'intéressement. En 2008 vous avez changé les modalités de calcul de l'intéressement. Ce calcul s'établit dorénavant sur trois critères : la fréquentation, la diminution du déficit comme je viens de le dire, et la qualité de la prestation du délégataire.

Généralement lorsqu'on touche un intéressement c'est pour récompenser la bonne santé. Ça marche comme ça pour les salariés et pour les actionnaires, par exemple. Avec ce système c'est tout l'inverse que l'on applique. Malgré un déficit supérieur au prévisionnel, Axel Véga touche en quelque sorte une récompense pour ce déficit.



## *Séance du lundi 28 juin 2010*

A ce propos on avait eu droit en 2008 à une feuille montrant comment les services avaient calculé l'intéressement. Pas de trace cette année, sauf erreur de ma part. J'ai cherché, je n'ai pas trouvé. Il aurait été facile pourtant de glisser ce tableau dans la délibération.

Difficile donc de se faire une idée, surtout quand on apprend que seul le stadium est en positif concernant le nombre de spectateurs. Etonnant.

Merci donc aux 500 gymnastes des championnats de France, car ce ne sont pas les spectateurs lors de ces championnats qui ont rempli le stadium, ce sont les 500 gymnastes pour 200 spectateurs.

Merci également aux services des sports et de l'éducation qui ont permis de sauver les résultats de cet équipement en faisant notamment venir un bon nombre de scolaires.

Pour finir je crois que tout ceci n'est pas à même d'encourager Axel Véga à se bouger pour faire venir de nouveaux publics.

Rien qu'un point pour illustrer mon propos. Si l'on ne prend, Monsieur le Maire, que le bowling, la visibilité depuis la rue est complètement nulle. Vous pouvez passer « x » fois autour de Mériadeck sans imaginer une seule fois qu'il existe un bowling en plein cœur de Bordeaux. Pour faire venir le public il faut donner envie. Ce n'est pas le cas actuellement, si je peux me permettre.

Vous pouvez expliquer, comme c'est dit dans le document, que c'est en raison de la crise de 2008 - c'est bizarre parce qu'il me semblait que les effets ne s'étaient fait sentir qu'en 2009, mais apparemment Axel Véga dit que cela a commencé en 2008 – Dire également, comme le dit Axel Véga, que c'est l'équipement qui est vieillissant. On peut trouver toutes les excuses voulues. Moi il me semble qu'une stratégie de communication sur ces équipements est avant tout nécessaire.

Abstention de notre groupe.

### **MME PIAZZA.** -

Une réponse sur le bowling. Effectivement c'est une remarque qui nous a été remontée par les Bordelais. La signalétique va être prévue.

Et sur le budget d'investissement du délégataire de service public Axel Véga, on leur a demandé un relooking, de revoir et corriger le fonctionnement du bowling et proposer une prestation plus moderne.

### **M. le MAIRE.** -

Malheureusement ce n'est pas simplement un problème de signalétique. L'équipement est obsolète. En réalité il faudrait investir beaucoup pour le remettre à niveau.

C'était une information du Conseil Municipal, donc il n'y a pas de vote.

## ***INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL***

**D -20100348**

**AJC Bordeaux 2010. Soutien aux initiatives des jeunes.**

**Adoption. Autorisation**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville encourage l'esprit d'initiative, la créativité et l'engagement des jeunes bordelais.

AJC (Aide aux Jeunes pour concrétiser leurs idées) est un appel à projet lancé par la Ville en direction de tous les jeunes âgés de 13 à 25 ans, qui habitent ou pratiquent une activité à Bordeaux.

Ce dispositif permet aux porteurs de projets :

- de mettre en valeur leurs idées
- de faciliter leurs démarches et d'accompagner leurs réalisations

A ce titre, la Ville soutient les initiatives des jeunes qui ont des projets pour Bordeaux, les bordelais, leurs quartiers, en leur apportant deux types d'aide : des conseils au montage de projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

En 2010 :

- 38 jeunes accompagnés par le Service Jeunesse et Vie associative
- 23 projets déposés

- 21 projets ont été présentés et soumis à l'avis du jury, composé de représentants de la Ville et des instances jeunesse partenariales associatives et institutionnelles.

Le jury a reçu chaque porteur de projet présent et délibéré sur l'aide financière à apporter selon des critères liés à la présentation du projet, ses objectifs, son impact sur le territoire, sa faisabilité financière, son originalité.

Réuni le 5 mai 2010, le jury a retenu les projets suivants, pour une attribution de subventions, en faveur des associations, d'un montant total de 10 000 euros, réparti comme suit :

- 15 lauréats AJC dont

1 pour la catégorie « initiative ados » (13-18 ans).

14 pour la catégorie « projet jeune » (19-25 ans).

Expression culturelle, Citoyenneté, Environnement et Développement Durable, ont été les grands thèmes développés à travers ces projets.

*Séance du lundi 28 juin 2010*

Association	Nom projet	Subvention (en euros)
CREACTION	Histoires courtes	500
INDICIBILIS	Ici tout va bien	1100
L'EVEIL HABITAT JEUNES	Ros'eco tour	800
ACTIONMIROIR.COM	Action Miroir.com	900
UNIVERSITE POPULAIRE DE BORDEAUX	Université Populaire de Bordeaux, 1er semestre 2010	800
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIER DE BORDEAUX	La ruée vers l'art	800
COMPAGNIE DU M	Le Shpäck en parenthèse-s	700
ARTE VIVA	NOUT Un opéra multimédia contemporain	700
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIER DE BORDEAUX	La V Magazine	500
HABITATS JEUNES LE LEVAIN	Le Levain se met à l'art	600
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIER DE BORDEAUX	Partage ton art pour Haïti	500
ASSOCIATION DE LA MOUVANCE FLOIRACAISE	Voyage d'approfondissement et de découverte de la culture à Cuba	500
LA BELLE FEE GORE	Young Européens in the USA	700
DRAGONS, TRESORS ET CONTES	Convention jeu de rôle "Gare aux dragons"	450
BARRIO 33	Projet jeunes Barrio 33	450
	TOTAL	10 000

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2010, article 657.4 BX 422 – enveloppe 015943.

**Séance du lundi 28 juin 2010**

Vu le règlement approuvé par le Conseil Municipal en date du 27 avril 2009, je vous demande, en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser ces subventions

PROJET	Histoires courtes
PORTEUR DU PROJET	Lolita BRUZAT
THEME	Expression Culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

**PRESENTATION DU PROJET**

NOM ASSOCIATION	CREACTION
OBJECTIFS	<p>amener la danse contemporaine dans les centres sociaux et culturels et les espaces publics</p> <p>démocratiser et valoriser la danse contemporaine</p> <p>interroger la citoyenneté des bordelais</p> <p>recueillir les réactions et l'avis d'un public sur notre travail et notre propos</p>
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>3 novembre 2010 et 20 avril 2011, de 14h à 16h, au Centre Social et Culturel Bastide Benauge : animation d'ateliers de danse avec présentation d'extraits d' « Histoires Courtes », suivis d'un échange avec les participants</p> <p>juin 2011 : présentation publique de l'intégralité d' « Histoires Courtes » lors du festival Claire de Bastide</p> <p>juin 2011 : représentation d'un extrait du spectacle, lors d'une des manifestations, organisée par les associations des Commerçants et des Riverains du quartier Judaique / Saint-Seurin.</p>
PUBLIC CIBLE	<p>jeunes bordelais (12 / 25 ans)</p> <p>public du festival Clair de Bastide</p> <p>habitants du quartier Judaique / Saint-Seurin</p>

Subvention : 500 euros

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PROJET	Ici tout va bien
PORTEUR PROJET	DU Quentin ZALIO
THEME	Expression Culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	INDICIBILIS
OBJECTIFS	Une fois le film terminé, je compte organiser plusieurs projections, suivies d'un débat, sur les dangers de l'alcool, pour responsabiliser la jeunesse. Les séances auront lieu dans les universités de Bordeaux 3, Paris 3, et dans certains cinémas Arts et Essais de Bordeaux, Nantes et Paris. À la suite de la projection, se tiendra un débat. Je placerai aussi le film dans les festivals de court-métrage.
DESSCRIPTIF PROJET	DU « Ici tout va bien » est un court-métrage de fiction de 25 minutes environ, qui traite des problèmes de l'alcool chez les jeunes et du résultat du laissé aller des lycées des « jeunes dorées » vers les excès. Suite à un coma éthylique, Mathilde, une jeune fille, de tout juste 18 ans, se retrouve en hôpital psychiatrique. Elle commence une relation, par avions en papier interposés, avec le mendiant de la rue d'en face.
PUBLIC CIBLE	Les jeunes, les étudiants, le public des festivals de court-métrage, les téléspectateurs, les personnes de tous âges

Subvention : 1100 euros

PROJET	Ros'eco tour
PORTEUR PROJET	DU Sara HESSE
THEME	Environnement, Développement Durable
CATEGORIE	18-25 ans

PRESENTATION DU PROJET

	L'EVEIL HABITAT JEUNES
OBJECTIFS	<p>mieux et davantage trier nos déchets</p> <p>sensibiliser les jeunes au développement durable par les gestes éco-citoyens</p> <p>apprendre à composter afin d'enrichir le jardin et le potager bio de la résidence</p> <p>rendre plus hygiéniques nos studios</p> <p>à travers les gestes de chacun cela peut développer la solidarité les uns envers les autres</p> <p>le SEL permet de créer des échanges et des liens</p> <p>garder une trace de cela en rédigeant une charte de l'éco-résident</p>
DESCRIPTIF DU PROJET	Grâce à votre subvention, nous pourrions équiper de poubelles fermées à double bac nos logements. Cela favorisera le tri des déchets et la création d'un composteur qui sera utilisé afin de nourrir le potager bio de la résidence. Ceci sera un premier pas pour s'ouvrir et partager d'autres actions autour du développement durable dont le jardinage, la préservation de la nature (journée Surf Insertion, visite oh légumes oubliés) et consommer durable, grâce au SEL et à la participation Terre d'ADELES.
PUBLIC CIBLE	Jeunes 16 / 25 ans habitant la résidence Rosa-Parks

Subvention : 800 euros

PROJET	Action Miroir.com
PORTEUR DU PROJET	Julien DAUBERT
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	ACTIONMIROIR.COM
	informer sur les nouveaux usages, comportements et utilisations du monde numérique
OBJECTIFS	accompagner les publics dans la compréhension des NTIC numériques
	instaurer un dialogue interactif sur le numérique
	permettre à nos idées innovantes de se développer et se concrétiser
	Le projet action miroir.com repose sur trois objectifs :
	l'information : un magazine numérique composé d'articles, de résumés d'évènements, d'interview et podcasts vidéos, d'illustrations
DESCRIPTIF DU PROJET	la formation : nous souhaitons accompagner les élèves et étudiants, chercheurs d'emplois et seniors dans la maîtrise des NTIC numériques
	laboratoire d'innovation : une réflexion sur nos idées innovantes par études de marché afin de les développer
PUBLIC CIBLE	Grand public ayant une consommation régulière de l'information sur Internet.

Subvention : 900 euros

PROJET	Université Populaire de Bordeaux, 1er semestre 2010
PORTEUR DU PROJET	Hugo FOURCADE
THEME	Citoyenneté
CATEGORIE	18-25 ans

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	UNIVERSITE POPULAIRE DE BORDEAUX
OBJECTIFS	Ce projet est porté par un idéal qui prend ses racines dans l'histoire tout en affirmant des vues contemporaines. En effet, les premières Universités Populaires apparurent en France à la fin du XIXème siècle, lors de l'affaire Dreyfus, afin d'apporter une réponse humaniste à l'antisémitisme ambiant. Aujourd'hui, en s'inspirant de ce passé, le principe est de réunir les citoyens, de leur offrir à penser à partir d'un savoir transversal, là où la spécialisation les restreint. L'objectif est qu'à terme, l'Université Populaire de Bordeaux devienne une association d'éducation populaire de premier ordre.
DESCRIPTIF DU PROJET	Nous avons dès à présent un programme pour le premier semestre 2010, composé de 40 conférences assurées par 27 enseignants chercheurs. Chaque séance prend la forme d'une heure de présentation du conférencier sur le thème annoncé, et une heure d'échanges avec la salle, où celle-ci pourra prendre la parole et exprimer des interrogations pour, finalement, prendre part au débat. Qu'il y ait un savoir de qualité enseigné pour que celui-ci laisse place à un débat avisé. En somme, à travers une transmission, s'impulsera une construction collective du savoir.
PUBLIC CIBLE	Aucun en particulier, l'Université Populaire se veut comme un rassemblement aussi large que possible

Subvention : 800 euros

PROJET	La ruée vers l'art
PORTEUR DU PROJET	Marie Julie SAROTTE
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	13-18 ans



*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIER DE BORDEAUX  CENTRE D'ANIMATION BACALAN
OBJECTIFS	impliquer des jeunes dans notre projet artistique et populaire  développer et soutenir les compétences et les aptitudes artistiques existantes  faciliter les expressions écrites, orales et corporelles  favoriser la mixité filles / garçons dans les groupes  valoriser l'image des jeunes du quartier de Bacalan  favoriser l'autonomie et la participation active des jeunes  participer aux différentes manifestations culturelles sur le quartier et dans la ville
DESCRIPTIF DU PROJET	Le projet global se décline en plusieurs phases :  1ère phase : écriture, créations musicales  2ème phase : chant, danse  3ème phase : enregistrement, mixage, infographie, duplication du CD  4ème phase : chorégraphie pour spectacle musical final  5ème phase : représentation : « spectacle musical »
PUBLIC CIBLE	Adolescents, jeunes et jeunes adultes ; filles et garçons, âgés de 13 à 18 ans en moyenne, habitant le quartier de Bacalan

Subvention : 800 euros

PROJET	Le Shpäck en parenthèse-s
PORTEUR DU PROJET	Marion COLLARD
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	COMPAGNIE DU M
OBJECTIFS	L'objectif est de créer un évènement qui participera à la valorisation et au partage actif de ce patrimoine architectural et historique. L'envie est de faire de la Bourse du travail un espace de rencontre entre des publics et les formes artistiques nouvelles de la Compagnie du M, pour faire raisonner dans ces murs des formes artistiques nouvelles, peut-être en rupture avec les activités quotidiennes de ce lieu.
DESCRIPTIF DU PROJET	Une manifestation unique et gratuite sous forme d'un itinéraire dansé, produite par la Compagnie du M, au sein de la Bourse du Travail. Il s'agit pour nous de l'aboutissement de notre période de création dans ces locaux. En effet, nous créons un spectacle modulable, « Le SHPÄCK en PARENTHÈSE-S », que nous allons diviser afin d'investir la Bourse du Travail par des « installations / performances », qui sont des scènes extraites du spectacle. Ainsi, nous proposons une visite du lieu ponctuée d'instantanés artistiques.
PUBLIC CIBLE	Tout public

Subvention : 700 euros

PROJET	NOUT Un opéra multimédia contemporain
PORTEUR DU PROJET	Laurence GIRAUDET
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	ARTE VIVA
OBJECTIFS	Sensibiliser le plus grand nombre à l'art contemporain, par le biais de l'opéra Nout, ainsi que d'ateliers pratiques et théoriques. Mes motivations et objectifs sont expliqués plus en détail dans le dossier de présentation joint au dossier, rédigé à l'attention de l'opération AJC.
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>Créer NOUT sur une scène bordelaise est une idée née de la collaboration entre l'étudiante au Centre de Formation des Enseignants en Danse et en Musique (CEFEDM) que je suis et le directeur du département Musique de l'Université Bordeaux 3 Pascal PISTONE.</p> <p>Pascal Pistone, agrégé de musicologie, compositeur, pianiste, improvisateur et chef d'orchestre, préside l'association Arte Viva, principal agent en Europe de Pretor PART. Fasciné par la personnalité atypique de ce compositeur, il assure la direction musicale de ce projet.</p> <p>L'originalité du travail de Pretor PART est d'être pluridisciplinaire et de solliciter tous les sens de l'auditeur-spectateur, qui trouve sur scène toutes les formes d'art : musique, danse, théâtre, dispositifs vidéo et électro-acoustique.</p> <p>NOUT illustre parfaitement la Hi-sense-music développée par le compositeur :</p> <p>"La Hi-sense-music est une musique inspirée, humaniste, sur laquelle il est à la fois possible de danser, de méditer, d'apprécier les performances techniques des interprètes virtuoses, de faire vibrer tous ses sens au spectacle sonore et visuel que nous offre cette esthétique pluridisciplinaire à la fois au carrefour et en marge des tendances multiples de la fin du XXe siècle. C'est la victoire de l'analogique sur le numérique, de l'humain sur la machine, de la technique sur la technologie!" (extrait du site officiel de Pretor PART).</p> <p>La production de NOUT est une belle occasion de faire découvrir au plus grand nombre un pan tant accessible que passionnant de la musique contemporaine.</p> <p>La première représentation aura lieu le 29 mai 2010 à 20h à Bordeaux, en la chapelle des Annonciades (locaux actuellement occupés par la DRAC Aquitaine, rue Magendie, quartier Victoire).</p> <p>Deux autres dates sont fixées en octobre 2010.</p> <p>Elles auront lieu sur le campus universitaire de Bordeaux III.</p>
PUBLIC CIBLE	Tout public mais le jeune public (entre 5 et 25 ans) constitue la tranche d'âge que je souhaite le plus toucher.

Subvention : 700 euros

PROJET	La V Magazine
PORTEUR DU	Sara PEREZ CASTILLO

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PROJET	
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIER DE BORDEAUX  CENTRE D'ANIMATION SAINT PIERRE
OBJECTIFS	Lancement d'une revue artistique et littéraire, promouvoir la diffusion d'art indépendant, faire connaître la pluriculturalité de Bordeaux.
DESCRIPTIF DU PROJET	Magazine littéraire et artistique qui réunit des différents articles portant sur des thèmes d'intérêt du milieu. La V magazine reçoit des propositions et des collaborations. Ce magazine est gratuit et est distribué dans de nombreux endroits de la ville tels que l'Opéra, les théâtres, les centres d'informations, entre autres.
PUBLIC CIBLE	Jeunes et adultes intéressés par l'art

Subvention : 500 euros

PROJET	Le Levain se met à l'art
PORTEUR DU PROJET	Mélissa BELLAKHDAR
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	HABITATS JEUNES LE LEVAIN
OBJECTIFS	découvrir et accéder au milieu artistique par les résidentes du Levain permettre aux résidentes de s'initier à une pratique artistique améliorer le séjour au Levain pour chaque résidente valoriser la création artistique locale
DESCRIPTIF DU PROJET	Le but est de dynamiser une pièce de l'Habitat Jeunes Le Levain, structure d'hébergement d'une capacité de 72 lits pour jeunes femmes de 16 à 30 ans. Pour se faire, les résidentes ont souhaité moderniser une pièce de la structure en créant une salle d'exposition. L'idée est que les résidentes puissent accéder, au sein de leur habitat, au milieu artistique sous toutes ses formes (photographie, peinture, sculpture, ...). Ce lieu d'exposition permettrait aussi de soutenir la création artistique de jeunes artistes bordelais.
PUBLIC CIBLE	Les résidentes du Levain. Le public des expositions. Les jeunes artistes bordelais exposés.

Subvention : 600 euros

PROJET	Partage ton art pour Haïti
PORTEUR DU PROJET	Hugo MEEKEL
THEME	Citoyenneté
CATEGORIE	18-25 ans

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIER DE BORDEAUX  CENTRE D'ANIMATION ARGONNE SAINT GENES
OBJECTIFS	Le premier objectif de ce projet est la sensibilisation de la population à la solidarité internationale afin d'aider une population frappée récemment par une catastrophe naturelle. De plus, les compétitions de skate et de hip hop peuvent être le moyen de promouvoir ces arts urbains en les amenant dans un centre d'animation de quartier. Enfin, le dernier objectif est plus concret et consiste à récolter le maximum de fonds pour Médecins sans Frontières.
DESCRIPTIF DU PROJET	Le projet consiste en un week-end culturel et sportif avec le samedi un contest de skate et le dimanche une compétition de danse hip hop. Les recettes seront reversées pour Haïti. Le week-end se déroule en deux temps forts :  le samedi, le contest de skate se tient dans le Centre. Des juges connus du milieu des arts de la glisse sont présents et permettent d'obtenir une compétition de qualité  le dimanche, un grand battle de hip hop regroupant de prestigieux danseurs, juges et DJ de la région sera organisé dans la salle polyvalente du Centre  Sur aucune des deux compétitions il n'y aura de récompenses financières, seulement symboliques, afin de préserver cet esprit de solidarité pendant tout le week-end.
PUBLIC CIBLE	Le public ciblé est surtout les familles mais plus précisément les jeunes, les passionnés ou novices de cultures urbaines afin de réveiller la solidarité pour Haïti

Subvention : 500 euros

PROJET	Voyage d'approfondissement et de découverte de la culture à Cuba
PORTEUR DU PROJET	Sarah NHARI
THEME	Citoyenneté
CATEGORIE	18-25 ans

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	ASSOCIATION DE LA MOUVANCE FLOIRACAISE
OBJECTIFS	Effectuer un échange pédagogique (citoyenneté et solidarité notamment) en utilisant des outils : danse, chant et percussions.
DESCRIPTIF DU PROJET	L'objet du projet « Voyage d'approfondissement et de découverte de la danse et de la culture latine à Cuba » est un échange artistique avec de jeunes cubains engagés appartenant à l'association Hermanas Saiz (seule association non gouvernementale culturelle à Cuba, promouvant des formes culturelles non institutionnelle incluant le hip hop, etc ...). C'est pourquoi, nous avons la volonté de réaliser un échange culturel autour de la danse. Mise en place d'ateliers musicaux (danse et chant), participation au carnaval et organisation d'un concert à Bordeaux.
PUBLIC CIBLE	

Subvention : 500 euros

PROJET	Young Européens in the USA
PORTEUR DU PROJET	Florian LARRIVEAU
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	LA BELLE FEE GORE
OBJECTIFS	Rapporter un témoignage de notre expérience sous format audiovisuel, support adéquat pour toucher efficacement le public et l'impliquer dans des manifestations durant lesquelles des échanges de tout type seront aménagés. L'association est le support idéal pour superviser ce genre d'évènements dans le fait que son assise juridique simplifie la location de salles et autres services.
DESCRIPTIF DU PROJET	4 jeunes français partent aux Etats-Unis en emportant dans leurs bagages le matériel nécessaire pour filmer leur voyage et ainsi ramener en France un témoignage audiovisuel sous une forme originale : un mélange entre un documentaire de type « road movie » et une fiction décalée et humoristique.
PUBLIC CIBLE	15 / 35 ans

Subvention : 700 euros

*Séance du lundi 28 juin 2010*

PROJET	Convention jeu de rôle "Gare aux dragons"
PORTEUR DU PROJET	Erwan CORRE
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	18-25 ans

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	DRAGONS, TRESORS ET CONTES
OBJECTIFS	Nos objectifs sont au départ une recherche d'échanges entre les associations rôlistes du milieu bordelais, l'intérêt est ainsi de regrouper des joueurs, venant même de toute la France, afin d'échanger et, peut être, espérons-le, sensibiliser sur le sujet de l'écologie
DESCRIPTIF DU PROJET	Convention dans une salle, organisée en une quinzaine de tables autour desquelles se retrouvent une demi-douzaine de joueurs (5-7) un peu à la manière de jeux de plateaux, afin de faire du jeu de rôle. Une murder-party sera organisée le samedi soir et de nombreux petits jeux seront accessibles au cours du week-end
PUBLIC CIBLE	Est convié à participer toute personne venant de tous horizons, souhaitant découvrir ou partager la passion du jeu de rôle

Subvention : 450 euros

PORTEUR DU PROJET	Luis GÁRATE BLANES
THEME	Expression culturelle
CATEGORIE	18-25 ans



*Séance du lundi 28 juin 2010*

PRESENTATION DU PROJET

NOM ASSOCIATION	BARRIO 33
OBJECTIFS	<p>A travers ce projet, l'association Barrio 33 sensibilise les musiciens de la région au métissage de la musique et les encourage à travailler leur création sous le signe de l'interculturalité. Le contenu de cette action est donc double : culturel et pédagogique. Culturel car par le biais de la musique, moyen d'expression on ne peut plus indémodable, s'élabore un projet adressé aux jeunes, basé sur la création et l'exposition de cette création. Pédagogique car le thème central étant l'Espagne, l'Amérique Latine, le métissage des cultures, ils sont amenés à s'approprier une culture qui leur est parfois étrangère, par un processus ludique de création. Puis, lors du concert Scène ouverte, les artistes sélectionnés proposent au public de découvrir une partie de leur répertoire, mais aussi, le morceau qu'ils ont composé pour l'occasion. Enfin, est organisée une rencontre entre les musiciens de la Scène ouverte et des musiciens professionnels (un français et un espagnol). L'objectif est ici de permettre aux jeunes artistes d'échanger et d'apprendre, mais également d'enrichir leur conception du métissage culturel au travers d'une expérience musicale et humaine de deux jours.</p>
DESCRIPTIF DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le « Projet jeunes » consiste à proposer aux jeunes musiciens d'Aquitaine une scène ouverte musicale</li> <li>- la scène ouverte organisée à Bordeaux invite tous les jeunes musiciens à composer une production musicale sur le thème de « l'Espagne, l'Amérique Latine, le métissage des cultures », que cela se passe par les paroles, le propos ou la mélodie (toute originalité étant encouragée)</li> <li>- après une première sélection, opérée par un jury sur écoute d'un support audio, en suit une seconde sur scène</li> <li>- des prix sont attribués à tous les participants sélectionnés par ce même jury de professionnels de la musique et de la culture</li> <li>- l'objectif est de réunir les divers acteurs professionnels et amateurs, et par des prix judicieusement choisis par le jury, d'encourager le développement des musiques et des arts métissés</li> <li>- au-delà des prix offerts aux jeunes musiciens, Barrio 33 leur offre l'opportunité de rencontrer un musicien professionnel français et un musicien professionnel espagnol lors d'un autre évènement appelé « La rencontre » qui se déroulera sur un jour et demi et où ils pourront partager et apprendre à la fois</li> </ul>
PUBLIC CIBLE	Musiciens de scène régionale (entre 17 et 30 ans). Scène ouverte : concert ouvert au public

Subvention : 450 euros

**MME PIAZZA.** -

Cette délibération concerne les projets AJC. Vous avez vous-même il y a quelques semaines déclaré les noms des porteurs de projets lauréats de ce concours 2010. 15 projets, dont 1 pour les plus jeunes.

C'était une expression culturelle : citoyenneté, environnement, développement durable. Des projets magnifiques. Il suffisait simplement de voter les récompenses financières et de s'appuyer sur le jury tout à l'écoute de ces projets.

Aussi je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à payer ces primes et récompenses financières.

**M. le MAIRE.** -

C'est un beau projet qui ne soulèvera pas d'oppositions ni d'abstentions ?

(Aucune)

***ADOpte A L'UNANIMITE***